

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE DU STAGE

DE L'ORDRE NATIONAL DES AVOCATS DE TUNISIE

18 NOVEMBRE 2011

Le barreau de Toulouse, en la personne de son Bâtonnier, était convié comme d'usage à la rentrée de la conférence du stage de Tunis.

Cette année cette cérémonie revêtait une dimension tout à fait exceptionnelle pour la Tunisie comme pour nos confrères de ce grand barreau national qui compte plus de 8000 avocats, concentrés pour l'essentiel d'entre eux, sur la capitale, Tunis.

La délégation des barreaux de tous horizons, était fortement représentée : Barreaux du Monde avec le Président de l'Union Internationale des Avocats, le représentant de l'Union Panafricaine des Avocats, des Bâtonniers venus d'Afrique, du Maghreb avec le barreau d'Oran, du Bahrein ; barreaux d'Europe, Italiens, Espagnols, Barreaux de Bruxelles, de Genève, barreaux français, avec un représentant du Conseil National de Barreaux, des membres du Bureau de la Conférence des Bâtonniers, une escouade de confrères du barreau de Paris conduite par le Bâtonnier en exercice notre confrère Jean CASTELAIN, les grands barreaux Lyon, Nanterre, Bordeaux, Aix-en-Provence, Grenoble, Toulouse et d'autres encore.

Aux côtés des avocats tunisiens, les avocats du monde venus honorer le barreau de Tunisie se sont installés dans le merveilleux Théâtre Municipal de Tunis, la « bonbonnière » de Resplendy, bijou du style art nouveau, écrin chaleureux et élégant qui n'avait sans doute jamais connu pareille ferveur patriotique.

C'est en effet au son de l'hymne national que s'ouvrait une séance toute particulière à laquelle assistaient les plus hautes autorités politiques du pays venues témoigner du rôle très important joué par le barreau de Tunisie dans les événements baptisés « révolution du jasmin ».

Alors que nous nous rasseyions le cœur transporté, apparaissaient sur un écran de projection des images filmées sur le vif, dans des conditions difficiles, des manifestations menées par les avocats, nombreux et solidaires guidés, porte-voix (je devrais écrire « mégaphone ») en mains, par un Bâtonnier de combat, un avocat charismatique, reconnu par tous ses confrères le Bâtonnier Abderrazak KILANI.

Ce prélude avait le mérite de nous plonger immédiatement dans le contexte de cette première rentrée d'après révolution, car c'est bien une véritable révolution que ce pays a connu le 14 janvier 2011 lorsque le peuple faisant preuve d'un courage remarquable et d'une grande maturité a renversé, sans effusion de sang, un régime corrompu, et à bien des égards, tortionnaire de sa propre population.

Il y avait donc, le lecteur l'aura compris, beaucoup d'émotion et un fort sentiment de liberté et de fierté légitimes dans les voix et dans les esprits.

Bien que simples spectateurs c'est peu de dire que nous avons été gagnés, et parfois même submergés, par cette émotion et ce souffle annonciateur d'une ère nouvelle.

Aux discours, en traduction simultanée parfaitement maîtrisée, succédaient les remises de prix et de récompenses à de jeunes avocats primés au terme du concours de la conférence du stage.

A l'issue de cette cérémonie qui restera gravée dans les mémoires de tous les participants, la délégation des barreaux était conviée à un repas de gala dans un décor digne des mille et une nuits.

Le lendemain 19 novembre 2011, notre délégation était reçue à déjeuner par le Président de la République, Monsieur Foued MEBAZA, à Dar Dhiafa, résidence présidentielle, magnifique maison mauresque située à Carthage.

Ce fut l'occasion pour les participants de nombreux échanges avec nos confrères tunisiens.

Nous avons bien perçu dans cette période post électorale, les doutes, les interrogations et parfois les craintes nées du scrutin du 23 octobre 2011.

Nous avons mesuré aussi combien il serait déplacé d'émettre des avis, ou encore de professer des opinions, sur l'expérience nécessairement singulière que représente la naissance d'une démocratie.

Nos amis tunisiens nous ont adressé un message clair : soutenez notre jeune démocratie par votre présence et par les échanges entre nos barreaux.

Plus que jamais ce message doit être entendu et je ne doute pas un seul instant de la réactivité du barreau de Toulouse.

Monsieur le Bâtonnier a d'ores et déjà adressé à Monsieur le Bâtonnier KILANI un courrier destiné à jeter les bases d'une coopération.

Qu'il me soit permis de saluer nos confrères tunisiens et de les remercier encore pour l'accueil chaleureux et prévenant de chaque instant qu'ils nous ont réservé.

Un accueil à l'image de ce peuple enfin libéré, dont le sens de l'hospitalité est sans nul autre pareil.

Toulouse le 21 novembre 2011

François AXISA

Ancien Bâtonnier